

N°	Maître d'ouvrage	Opération	Procédure	Nombre d'architectes désignés par le CROA	Enveloppe	Prime	Observations émises par le CROA en phase préalable	Réponses apportées par le MO	Nouvelle réponse du CROA	Lauréat
2022-01	Agence nationale de cohésion des territoires	Construction d'un centre commercial quartier ST JULIEN à OISSEL SUR SEINE	Concours	1	1 600 000,00 €	10 000,00 €	RAS			
2022-02	Ville D'Hérouville Saint-Clair	Reconstruction Déconstruction du Groupe scolaire Montmorency	Concours	2	5 200 000,00 €	20 000,00 €	Prime légèrement sous-évaluée notamment au regard des notices incendie et accessibilité relevant plus d'un APS que d'une esquisse Absence d'exclusivité des BET à saluer Identification d'un candidat suppléant intéressante pas de mission OPC optionnelle? Regrettable que la qualité architecturale du projet ne soit que le critère minoritaire	la mission OPC ne fait pas partie des missions de base de Maîtrise d'œuvre. Cette mission fera l'objet d'une consultation ultérieure, le choix du Maître d'ouvrage étant de donner cette mission à un opérateur distinct de la Maîtrise d'œuvre.		
#REF!	Région Normandie	Construction et réhabilitation thermique de l'ESITC CAEN	Concours	3	8 900 000,00 €	50 000,00 €	3 candidats admis à concourir - au regard de l'importance du marché retenir 4 candidats aurait été pertinent 4 références de moins de 10 ans dont 2 sur des établissements d'enseignement supérieur et une sur un bâtiment performant pas d'exclusivité des BET Prime justement évaluée	RAS		Déclaration sans suite après le 1er tour
2022-04	CDC Argentan Intercom	Construction d'une école et d'une salle associative	Concours	4	4 300 000,00 €	20 000,00 €	Jury très tardif eu égard à la date de dépôt des candidatures Conseil de procéder à un classement de 4 candidats comprenant le 4è suppléant pour pallier à toute défaillance Prime légèrement sous-évaluée au regard des prestations sollicitées	Le MO ne donne pas suite à nos remarques		
2022-05	Conseil départemental du Calvados	Conception du projet culturel, touristique et patrimonial du domaine de Bénouville comprenant une intervention sur un immeuble classé MH	Concours	0	13 000 000,00 €	35 000,00 €	Le CROA est dans l'impossibilité de sélectionner des architectes spécialisés dans ses listes de jurés La prime est sous évaluée au regard du niveau de prestations à remettre Il est regrettable de plafonner les références à 3 ans au vu de l'envergure et de la technicité du projet	Sur le fait de porter la durée des références de 5 à 10 ans, en raison de la spécificité du projet cela nous semble difficile. En effet, les références ont été choisies comme critère de sélection des candidatures afin que le pouvoir adjudicateur puisse sélectionner 3 à 5 candidats à présenter une offre. S'il ne doit pas être subjectif et discrétionnaire il doit être en mesure d'éliminer certaines candidatures afin que le pouvoir adjudicateur puisse faire le choix le plus adapté à son besoin. Si l'ensemble des équipes candidates répondent au critère des références, ce critère ne remplirait donc plus sa fonction sélective et ne serait donc pas opportun. De plus, la durée de 10 ans semble également peu pertinente à notre sens au regard des évolutions des réglementations, normes environnementales, nouveaux principes constructifs que nous souhaitons mettre en œuvre sur nos projets et qui n'existaient pas à cette époque. Concernant le montant de la prime allouée, celle-ci a été fixée en tenant compte de la complexité du projet, du niveau des rendus attendus mais également dans un souci de bonne gestion des deniers publics. Dans le contexte inflationniste que nous connaissons actuellement, les budgets alloués au projet ne sont malheureusement revus à la hausse et nous nous devons pour l'intérêt général et la bonne gestion des deniers publics de mener à bien les projets dans les crédits votés.	La prime doit être réévaluée conformément aux dispositions légales et réglementaires, dans ce cadre, nous vous remercions de corriger cette erreur manifeste d'appréciation et de proposer une rémunération adaptée au niveau de prestation sollicité à chaque candidat, en procédant à une augmentation de la prime proposée, ou à une baisse du niveau de prestation attendu pour vous conformer aux dispositions de l'article R2172-4 du code de la commande publique.	
2022-06	Conseil départemental de l'Orne	Reconstruction du collège de Vimoutiers	Concours	1	10 630 000,00 €	40 000,00 €	Conseil au MOI de classer 4 candidats pour pallier à une défaillance La prime est un peu juste au regard du niveau de prestations demandées Pas d'exclusivité à saluer Les notes et descriptifs sont à circonscrire en nombre de pages pour garantir l'égalité de traitement des candidats			
#REF!	Ville de Caen	Construction réhabilitation du pôle enfance jeunesse associatif PUIITS PICARD	Concours	2	8 250 000,00 €	40 000,00 €	Références limitées à 5 ans trop restrictives de concurrence Prime largement sous-évaluée notamment au regard des métrés et de la vidéo à rendre Pondération des critères inopportune en seconde phase			
#REF!	Région Normandie	Concours de Maîtrise d'œuvre Esq + pour la Reconstruction du Bâtiment des Sciences et d'un lieu de vie au lycée Jean Rostand à Caen	Concours	3	14 000 000,00 €	80 000,00 €	Belle prime pas d'exclusivité des BET Critères opportuns	RAS		
2022-09	SCDI La Caennaise	Démolition de 6 bâtiments de 8 logements et construction d'un ensemble de 74 logements collectifs sociaux et en accession sociale à la Pierre HEUZE	concours	1	8 000 000,00 €	20 000,00 €	Prime largement sous évaluée. Opération évaluée à 8 000 000 €HT et prime de 20KE. Une prime réhaussée d'un tiers mettrait en conformité la consultation avec les dispositions du code de la commande publique	N'accèdera pas à nos demandes, la pondération des critères est acceptée, et l'enveloppe financière s'élève à 6 000 000€HT et no à 8 000 000€, dans ce cadre la prime paraît juste pour le MO	Nous regrettons cette position et serons attentif au détail du rendu sollicité auprès des candidats	
2022-10	CA Seine Normandie Agglomération	Réalisation d'une nouvelle déchetterie et d'une recyclerie à VERNON	Concours	1	4 600 000,00 €	15 000,00 €	prime sous évaluée au regard de l'importance et de la complexité du projet qui veut s'inscrire dans une démarche innovante et environnementale pas d'exclusivité des BET à saluer			
2022-11	Conseil départemental du Calvados	Extension et restructuration du collège Jean Moulin à CAEN	Concours	3	5 800 000,00 €	40 000,00 €	Travaux en site occupé prestation très bien rémunérée 3 ou 4 candidats sélectionnés 3 références de - de 5 ans en site occupé avec haut niveau de PE	RAS		
2022-12	EHPAD Public Résidence St Joseph à Isigny-sur-Mer	Reconstruction de l'EHPAD	Concours	1	7 470 000,00 €	22 000,00 €				
2022-13	Ville de Louviers	Reconstruction de l'école des acacias à Louviers	Concours	2	5 200 000,00 €	24 960,00 €	Il est tout d'abord très inusuel de permettre à l'architecte mandataire de se porter candidats dans plusieurs groupements L'exclusivité imposée aux BET structure et fluide est très restrictive de concurrence et va empêcher de nombreux architectes de constituer une équipe, réduisant le panel de choix du conseil départemental Les références limitées à 3 ans et excluant les projets lauréats de concours ajoutent à cette limitation de concurrence Limitation qui est poussée à son paroxysme quand on constate que 3 références « d'équipe » sont privilégiées face aux références du mandataire, ce qui au vu de la diversité des compétences attendues paraît être un objectif peu réaliste à remplir La prime en revanche semble correcte au vu de l'enveloppe prévisionnelle Enfin, il est indiqué que le jury sera composé de deux membres de l'ordre des architectes, or, à ma connaissance, nous n'avons nullement été sollicités à ce titre.			
2022-14	Commune de Mesnil-Esnard	Construction d'un équipement dédié aux associations et au logement de la police municipale	Concours	2	5 978 882,10 €		Les références auraient pu être déplaçonnées au-delà de 5 ans Le recours à la terminologie « architecte DPLG » est désormais inusuel, la mention d'un architecte dument inscrit au tableau de l'ordre étant privilégiée La prime me semble juste, mais je vous laisse le soin de calculer le détail des prestations.			
2022-15	Ville de Bayeux	Redéploiement du musée de la tapisserie de Bayeux	Concours	1	20 250 000,00 €	100 000,00 €	4 candidats admis à concourir Prime correctement dimensionnée pas d'exclusivité des BET Références limitées à 10 ans Seule la pondération des critères de choix des projets est regrettable	RAS		
2022-16	CCAS Yvetot	Construction du nouveau CCAS d'Yvetot	Concours	2	4 420 000,00 €	23 500,00 €	RAS : pas d'exclusivité, références non limitées dans le temps, critères pertinents, belle prime			
2022-17	CDC CINGAL SUISSE NORMANDE	Restructuration et extension de l'école Paul Héroult à Thury Harcourt Le Hom	Concours	2	3 908 000,00 €	18 000,00 €	Pas d'exclusivité Faculté de remplacement d'un juré prévue Références au delà de 3 ans permises Note de motivation des références Dommage que les critères de jgt des projets soient pondérés			
2022-18	HAROPA Port du Havre	Construction du nouveau poste de commande centralisé pour l'écluse François 1er	Concours	1	2 900 000,00 €	37 116,04 €	RAS : pas d'exclusivité, critères pertinents, belle prime	RAS		
2022-19	Ville de LOUVIERS	Construction d'un nouveau complexe sportif au stade Maxime Marchand	Concours	2	4 136 000,00 €	18 000,00 €	Prime justement dimensionnée Pas d'exclusivité des BET Références non limitées dans le temps et ouvertes aux projets lauréats de concours	RAS		
2022-20	EPSM Normandie	Construction de la MAS BOULON	Concours							
2022-21	Ville de VALOGNES	Construction du groupe scolaire de Valognes	Concours	2						
2022-22	Groupement hospitalier CAUX Maritime	Réhabilitation et extension de l'EHPAD "Résidence de la grande scie"	Concours	1	5 700 000,00 €	25 000,00 €	La prime est correctement dimensionnée Il est regrettable que les références soient limitées à 5 ans et excluent les projets lauréats de concours La caractérisation des contours de la négociation est pertinente L'exclusivité limitée au mandataire et aux BET pluridisciplinaire est peu courante mais a le mérite de permettre aux BET spécialisés de concourir dans plusieurs équipes De même, l'acceptation des variantes sets intéressante			
2022-23	Région Normandie	Construction d'un internat au lycée Le Robillard à ST PIERRE EN AUGÉ	Concours	2	5 990 000,00 €	25 000,00 €	La prime paraît un peu juste eu égard au niveau de rendu « esquisse + » attendu. Néanmoins, en l'absence de détail de l'offre communiqué il est difficile d'en faire la remarque Le critère du chiffre d'affaires s'appréciant de manière globale, il est regrettable que le tableau « maquette V3 » ne prévoit pas de ligne dédiée à la somme totale des chiffres d'affaire du groupement de cotraitance L'absence d'exclusivité, la durée des références étendue à 10 ans comme la pertinence des critères sont à saluer			
2022-24	Ville de VALOGNES	Construction du Groupe Scolaire	Concours	2	5 105 160,00 €	33 000,00 €	Prime correctement dimensionnée 4 mois laissés pur le rendu pas d'exclusivité des cotraitants références de moins de 5 ans admettant les projets lauréats	RAS		

